

Chers ami(e)s,

Chers camarades,

J'interviens ici aujourd'hui devant le consulat d'Algérie au nom des secrétaires généraux des quatre organisations syndicales départementales qui ont signé **l'appel à libérer Louisa Hanoune** :

- **Fabrice David** pour la CGT
- **Jean Brunacci** pour Solidaires
- **Catherine Tuchais** pour la FSU qui participe à son congrès national et qui est représentée ici par **Michel Decha et Bernard Colou**
- Et moi-même **Michel Le Roc'h** pour la Cgt-Force Ouvrière

Depuis quelques temps et en particulier la loi « travail », nous nous retrouvons souvent côte à côte pour combattre ensemble les mesures prises contre le service public, les garanties collectives, et plus généralement les droits des salariés. Nous nous retrouverons sans doute dans les mois à venir pour combattre le projet du gouvernement visant à fusionner les 42 régimes de retraite et à reculer l'âge de départ à la retraite.

C'est là notre rôle d'organisations syndicales : défendre en toute indépendance les intérêts particuliers et collectifs des salariés, chômeurs et retraités.

Indépendants du gouvernement et des partis oui ; mais sans être indifférent à la forme de l'Etat, car les syndicats ne peuvent exister en dehors d'un régime démocratique. C'est la raison pour laquelle, nous sommes viscéralement attachés à la liberté d'opinion et à la liberté d'expression. Ce sont là, les piliers de la démocratie.

Ce n'est donc pas un hasard si nous nous engageons à vos côtés pour **la libération de Louisa Hanoune**, comme nous nous engageons pour la libération de tous les prisonniers incarcérés pour leurs opinions.

L'Algérie a une grande tradition de combat et nous le savons. Depuis le 22 février dernier, le peuple et la jeunesse, par millions, déferlent chaque semaine dans les rues. Ils revendiquent d'en finir avec le système et de pouvoir exercer leur pleine souveraineté.

Dans cette situation, la détention préventive est devenue un moyen de s'attaquer aux opposants au régime. Ceci, nous ne pouvons l'accepter !

Mais ce que nous n'acceptons ni en Algérie, ni au Brésil par exemple, nous ne l'acceptons pas non plus dans notre propre pays. Depuis quelques mois et en particulier avec **la loi « anticasseurs »**, de nombreux militants, gilets jaunes ou syndicalistes sont inquiétés pour leurs opinions.

Dimanche dernier encore, une institutrice de Montpellier « gilet jaune » a été interpellée par les gendarmes et embarquée parce qu'elle diffusait un tract contre la loi Blanquer avec un foulard sur la bouche.

Des faits tout à fait anodins ! Et pourtant elle va passer devant les tribunaux « *pour rébellion en bande organisée et dissimulation de visage* » et elle risque d'être licenciée. Ceci, nous ne pouvons pas l'accepter non plus.

Alors vive la liberté d'expression !

Vive la démocratie !

Et Libérez Louisa Hanoune !